



9 rue de Bachelin
62500 Saint-Omer
06 87 06 60 92
www.voixactive.fr



Bilan de la concertation

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

Volet 1 – Bilan du processus de concertation

Évreux Portes de Normandie

6 septembre 2023

Mandataire : BIOTOPE



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Contexte

Le territoire d'Évreux Portes de Normandie définit une trame verte, bleue et noire pour répondre à de multiples enjeux du territoire, et notamment la protection et la restauration des continuités écologiques.

Pour répondre à ces enjeux, une démarche de concertation a été engagée auprès des acteurs du territoire afin d'identifier les priorités en termes de biodiversité, d'identité paysagère et culturelle d'Évreux Portes de Normandie en vue de la rédaction d'un programme d'action.

Afin d'aboutir à un programme d'action ambitieux tenant compte des réalités du territoire, EPN a souhaité intégrer pleinement habitants, élus, partenaires et acteurs territoriaux avec le souci de favoriser l'appropriation et la co-construction du programme.

Plusieurs temps de concertation ont été organisés

En phase diagnostic :

- 5 ateliers de concertation pour dresser un diagnostic et mettre en avant les enjeux du territoire en termes de biodiversité et de continuité écologique.
- 1 sortie nature pour offrir un temps d'acculturation et partager un diagnostic.
- 2 temps de sensibilisation grand public pour mobiliser, sensibiliser et bénéficier de l'expertise d'usage des habitants.



En phase proposition :

- 6 ateliers de concertation pour coconstruire les propositions.

Quelques données chiffrées

En terme de participation

Lors des 5 ateliers des 5 et 6 juillet 2022 (élus et partenaires techniques) : **61 participants**

Lors de la sortie nature du 5 juillet 2022: **1 personne**

Lors de la fête des sciences à Evreux le 15 octobre 2022 : **70 personnes**

Lors de la fête des plantes et du jardin durable à Evreux, le 13 mai 2023 : **90 personnes**

Lors des 6 ateliers de concertation des 22 et 23 juin 2023 (élus et partenaires techniques) : **91 participants**

Ce sont en tout plus de 160 personnes/grand public qui ont été rencontrées et plus de 150 techniciens, partenaires techniques et élus qui ont été force de proposition lors des ateliers.



Regard extérieur

→ En terme de participation

En terme de personnes mobilisées, le bilan est plus qu'honorable avec cependant une plus grande mobilisation des **techniciens par rapport aux élus**. En revanche la sortie nature n'a mobilisé qu'une seule personne. Face à ce constat, il a été souhaité de réorienter le processus visant à mobiliser le grand public en se greffant à des événements organisés sur le territoire, en lien avec le sujet de la Biodiversité, et ceci afin de bénéficier d'un nombre conséquent de public.

A noter que le format des ateliers en phase proposition proposant des ateliers territorialisés, afin de toucher un public de proximité, a permis de mobiliser des élus de **l'ensemble du territoire**.

Il est également à souligner que bon nombre de techniciens s'étant mobilisés lors des premiers ateliers se sont à nouveau déplacés lors des ateliers en phase proposition.

→ En terme de production

Le format participatif proposé intégrant des **productions individuelles**, a permis de récolter de nombreuses contributions écrites qui ont pu être partagées, débattues à l'oral pour bon nombre d'entre elles.

Il a été ressenti la volonté, lors des échanges, d'offrir une **dimension opérationnelle** aux différentes propositions, avec bien souvent la mise en avant de conditions de réussites de la proposition partagée.

→ Ce qui fait sujet

Le sujet de la **communication et de la sensibilisation**, bien que traités de façon spécifique au niveau de l'axe 4, a été abordé de façon systématique lors des différents ateliers traitant d'autres axes. Les différentes propositions ciblent essentiellement le besoin d'accompagner les différentes actions par (et avant tout) des actions pour informer, faciliter la compréhension, accompagner, sensibiliser...sont gage de réussite d'une mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions.

La place et le positionnement de la **profession agricole** lors de la mise en œuvre du plan d'action a été également un aspect mis en avant notamment en terme de travail en partenariat à entretenir afin que les actions puissent prendre en compte la réalité agricole du territoire d'EPN.

La nécessité que le plan d'action soit **relayé localement** est un autre aspect souligné lors des ateliers. La mise en œuvre du plan d'action doit s'appuyer notamment sur des relais locaux, les élus, mais aussi la société civile organisée ou mais encore les habitants.

Mais on ne part pas de rien ! Ce constat partagé souligne le fait que des **actions sont déjà engagées**, des **cadres réglementaires existent**, propices pour offrir une traduction réglementaire de certaines actions, et des **initiatives sont à l'œuvre** sur le territoire. Il a lieu de ne pas partir d'une feuille blanche mais de s'appuyer sur ce contexte et ces cadres pour offrir une opérationnalité au plan d'action.

➔ Et pour y parvenir...

Le plan d'action, tout aussi bien élaboré qu'il soit, en intégrant une dimension opérationnelle et répondant à de réels enjeux spatialisés du territoire, nécessite qu'il soit **porté par l'ensemble des partenaires techniques**. A cette fin, il semble essentiel que la dynamique engagée lors des différents temps de concertation puisse être entretenue et permette à l'ensemble des partenaires de se positionner en terme de pilotage de certaines actions. D'autre part, cette dynamique collective doit être aussi impulsée auprès des **élus**, avec comme par exemple et cela a été proposée lors des ateliers, la mise en place de **relais communaux**, référents sur le sujet de la TVBn.

Volet 2 - Synthèse des 6 ateliers de concertation – 22 et 23 juin 2023

Rappel des objectifs des temps de concertation

- **Impliquer** les habitants, associations, partenaires techniques et élus dans la démarche.
- **Informier / sensibiliser** au sujet de la Trame Verte, Bleue et Noire.
- **Alimenter** le plan d'action.
- **Coconstruire** des propositions opérationnelles.
- **Favoriser l'appropriation** du projet.

Les ateliers de concertation...

Notre territoire, nos enjeux



En introduction de chaque atelier, il a été demandé, au travers d'une photo, à chaque participant de localiser sa commune et de cibler une caractéristique/enjeux en terme de trame verte, bleue et noire de son territoire.



Les éléments recueillis lors des six ateliers de concertation

Les éléments mis en avant sont issus des **productions collectives ainsi que des productions individuelles**, et ceci afin de mettre en avant les propositions de tous, y compris celles des personnes n'ayant pas pris la parole.

À noter que les propositions sont classées au regard du nombre de fois où elles ont été évoquées en s'appuyant sur un indigage (nombre de fois où la contribution a été faite) et sur un code couleur (gras ou bleu). Les vigilances/questionnements mis en avant sont signalés par un pictogramme 

A noter que les aspects communication/sensibilisation, bien qu'ayant été traités au niveau d'un axe, ont été mis en avant au niveau des 3 autres axes, et ont été surlignés en grisé.

Axe 1 : Connaître, restaurer et créer des continuités écologiques

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
Préserver et restaurer les grandes continuités écologiques d'EPN	- Gérer différemment les abords de route (gestion différenciée des accotements (4))  <i>impact sur l'agriculture</i> - Restaurer les mares, les haies (3) : • Planter des haies (2) • S'appuyer sur le programme « Prairies » (2) - Arrêter les cultures intensives (2) - Désimperméabiliser les sols - Récupérer les eaux de pluie - Laisser des parcelles en friche pour augmenter la biodiversité - Agir sur les corridors routiers pour planter des haies, notamment au niveau des plateaux - Recréer des bois sur le plateau - S'appuyer sur des supports/documents cadre réglementaires - S'appuyer sur des financements (EU/ Région) - Prendre en compte les Paiements pour Services Environnementaux (cf. Alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires)  <i>Se saisir de cette opportunité contractuelle</i> - Sensibiliser aux enjeux de la valorisation des déchets verts (jardins privés) - Parler de l'évolution des pratiques agricoles en s'appuyant sur la preuve par l'exemple.	EPCI, Agriculteurs (4) Associations de chasse (3) EPN, Département, Région, Habitants
Capitaliser et améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire	- Capitaliser sur la connaissance existante (cartographie, comptage) : mutualiser les données (2) : • Créer un « bureau unique » qui centralise les données • Mettre à disposition la donnée • Impulser un observatoire de la donnée (EPN) • Mettre en commun le travail réalisé sur la TVBn : identifier les axes de travail en commun (groupe de travail à constituer) - Lancer des opérations de comptage participatif (2) - Dresser un inventaire pour réaliser un diagnostic du territoire /état des lieux de la connaissance sur les zones humides -Focus sur l'ENS sur Saint-André : • Agrandir l'espace • Valoriser la biodiversité • Améliorer la connaissance • Prendre en compte les contraintes liées à l'aérodrome  « Ambivalence de la biodiversité propre » - Apporter une bonne information sur les actions à engager en faveur de la Biodiversité - Capitaliser en s'appuyant sur des quizz et des retours positifs pour pallier l'incompréhension des habitants sur les contours de la TVBn	Conseil départemental 27(2) ABAA 27 Citoyens Enfants (écoles, centre de loisir) Associations

	- Interroger la notion du « sale » (cf. jardin) ; qu'est-ce que l'on entend par entretien et esthétique ? - Avoir des retours d'expériences sur des modes de gestion du jardin durable.	
Préserver et restaurer la Trame Bleue en lien avec la gestion du risque inondation et le changement climatique	- Travailler sur la gestion des eaux de pluie : démarche d'ores et déjà inscrite dans les SCOT et PLUi pour les nouvelles constructions ⚠ <i>Questionnement concernant les anciennes constructions : quelles actions mener : Planter les haies ? / Créer des mares ? / Créer des noues ?</i> - Prendre connaissance des actions engagées par les 4 Syndicats de Rivières - Prendre en compte le double enjeu des zones humides: • Préserver le réseau secondaire qui participe à la création des eaux humides (restauration écologique) ⚠ <i>Cibler la domaniabilité, les moyens d'agir, les compétences des parties prenantes (syndicats et aggro), les compétences du syndicat et de l'agglomération</i> • Restaurer les berges et les lits des cours d'eau - Réutiliser les eaux usées - Poursuivre la restauration des mares en mettant en avant la valeur d'exemple) - Acquérir du foncier en vue de créer des zones d'expansion de crues - Mettre en place des ZEC ¹. - Identifier les continuités qu'il faut préserver sur chaque commune ⚠ <i>prendre en compte la question du foncier</i> - Travailler sur un observatoire de la mutation des parcelles (veille foncière) en vue de prendre en compte des enjeux de biodiversité et de gestion des inondations) - Changer le regard sur certains espaces - Inciter les propriétaires à diversifier les essences en s'appuyant sur une charte - Accompagner les communes concernant l'élaboration de plans communaux de sauvegarde (plans intercommunaux) en s'appuyant sur les syndicats - Accompagner le particulier à la création de mares.	Syndicats de gestion des eaux Chambre Agriculture EPN Forestiers (CRPF/ONF)
Favoriser les continuités prairiales et calcicoles sur le territoire	- Proposer un écopastoralisme dans la gestion des coteaux ⚠ <i>Coteaux privés présentent un parcellaire morcelé</i> - Déployer des actions en faveur de la préservation des continuités calcicoles auprès des privés - Planter des haies pour alimenter la filière bois - Favoriser les voies douces végétalisées. ⚠ <i>Proximité de certaines pratiques pouvant avoir un impact négatif</i> ⚠ <i>Besoin de zones tampons</i> ⚠ <i>S'appuyer sur l'ensemble du maillage de voies douces</i> - S'appuyer, valoriser les anciennes voies ferrées ⚠ <i>A apprécier au regard de la nature de l'aménagement</i>	Syndicats de Rivières (SBV4r, SMAVA)

¹ Zones d'expansion des Crues

	⚠ <i>Pollution éventuelle à prendre en compte</i> - Identifier des Emplacements Réservés à traduire dans le PLUI : création de haies, bandes enherbées - Faire adhérer les communes à une charte en faveur de la biodiversité ⚠ <i>Quel contrôle ? Besoin de préciser le terme de biodiversité.</i>	
Garantir le maintien et le développement de la mosaïque écologique (diversité des espèces) d'EPN	- Planter des arbres dans les communes (ilots de fraîcheur) (2) : • Mettre en avant, en terme de température, la différence entre un parasol et un arbre • Planter un arbre par commune (essences emblématiques) - Inciter les agriculteurs à replanter les haies (au bord des chemins de liaison) (2) • Mettre en place une « Charte de la haie » • Imposer la plantation de haies dans la bande de 5 mètres non cultivable (pas de pesticides). ⚠ <i>Travailler avec les agriculteurs pour les sensibiliser à de nouvelles pratiques propices à la biodiversité</i> - Agir à petite échelle et de façon collective : • Apporter une information (sur la nature du sol pour assurer une plantation adaptée, les acteurs/ partenaires à mobiliser) • Permettre aux habitants et notamment les nouveaux, de découvrir son environnement avant de l'utiliser/aménager (création d'un « guide d'usage pour habiter en milieu rural » adapté au local) - Réduire la place de la voiture en favorisant les circulations douces favorables à la biodiversité - Créer des pistes cyclables perméables - Créer des cheminements piétons pour aller à l'école (alternative aux bus scolaires) - Créer des bandes fleuries de 3m aux abords des exploitations agricoles - Recréer des zones mellifères - Implanter des « forêts jardins » dans les communes ⚠ <i>En valorisant l'exploitation via une filière à mettre en place, ex : Bois ENRJ)</i> - Inciter les communes à renforcer la mosaïque paysagère de leur territoire - Implanter un hôtel à insecte dans les communes - Contraindre à recourir au zéro-phyto - Adapter le reflexe TVBn avant chaque aménagement.	Citoyens Agents du service public (formation, sensibilisation) Propriétaires fonciers Agriculteurs Communes

Préserver la trame noire en sensibilisant aux mesures en sa faveur et en suivant l'évolution de la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité	- Faire appliquer la restriction d'éclairage pour les commerces et les habitations (privé & public) (7) : • Faire des maraudes citoyennes (prévention et sanction) • Renforcer la mise en œuvre des restrictions des éclairages dans le PLUi • Agir sur les panneaux publicitaires (3) : réduction du nombre et du caractère lumineux • Diffuser aux habitants une information montrant les bénéfices de la trame noire (indicateur de suivi, montrer le retour des espèces) • Imposer l'extinction de l'éclairage public la nuit. - Veiller à la pérennisation des actions engagées (cf. utilisation des LED) (3) - Favoriser un éclairage autonome par commune - Inciter les communes à mieux gérer l'éclairage public : • Eteindre la nuit • Profiter de l'augmentation des coûts de l'énergie pour sensibiliser - Éviter le sur éclairage : adapter la lumière au contexte ⚠ (spatialiser l'action en fonction des zones à enjeu)² - Cibler les entreprises - Former les acteurs économiques - Présenter le sujet via une approche RSE et transition - Sensibiliser sur l'enjeu trame noire et en intégrant les autres enjeux liés à la TVB - Engager le territoire vers la labélisation « villes et villages étoilés » - Harmoniser la gestion de l'éclairage public à l'échelle d'EPN (envisager une charte des bonnes pratiques d'éclairage en y intégrant une expertise technique sur le type d'éclairage à adopter (cf. Villes et villages étoilés à l'échelle d'EPN) - Créer une fête de la nuit « Animation du ciel étoilé » en vue de reconnecter l'humain avec la nature.	EPN (3) Communes (2) Entreprises
Développer les outils de planification de la gestion forestière, accroître et étendre la place de l'arbre et des formations arborées sur le territoire	- Renforcer la place de l'arbre sur les chemins - Déplanter les conifères et les remplacer par du feuillu ⚠ Attention au déboisement et aux replantations constituées de conifères. - Imposer les arbres fruitiers ⚠ A traduire dans les règlements de lotissement - Accompagner par le végétal les chemins, aménager et végétaliser les chemins - Revisiter la charte forestière en renforçant le volet biodiversité • Renforcer la place de l'arbre en instaurant un suivi, une protection (reprise dans une charte) et intégrant l'évolution du changement climatique - Renforcer la lutte contre les dépôts Sauvages (forêt et autres)	CRPF/ DDTM (2) Agriculteur (2) Élus Communes Propriétaire foncier SAFER

² L'éclairage doit être fonctionnel et priorisé en intégrant les secteurs à enjeux (chauve-souris)

	⚠ <i>Cas ciblé : gens du voyage</i> ⚠ <i>A noter que davantage de nature en ville ne constitue pas un surcout...c'est un faux problème.</i>	
Préserver les espèces emblématiques de la TVBn du territoire et suivre leur évolution	- Identifier les espèces à enjeux en fonction du milieu : • Communiquer, expliquer le « pourquoi » de la préservation • Faire des cartes à enjeux ciblant les espèces • Coupler les canaux de communication pour diffuser une information - Travailler sur les Openfield - Renforcer une mosaïque de territoire (accroître la biodiversité qui représente une aide sur ce territoire agricole) ⚠ <i>On constate une é(ré)volution de l'agriculture sur le territoire, mais une méfiance persiste entre agriculteurs et citoyens</i> -Mettre en place un comptage des espèces du territoire pour mesurer les effets des actions menées : focus à faire sur les vers de terre, espèce emblématique du territoire. ⚠ <i>S'appuyer sur les résultats pour communiquer sur le site internet</i> - Communiquer sur un animal totem : exemple « Un clocher = une chouette effraie »	C. agri / agriculteurs Associations Habitants

Axe 2 : Utiliser les outils réglementaires pour mener une politique de protection des milieux et des espèces

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
Prendre en compte la TVBn dans les projets d'aménagements et s'en assurer	- Favoriser des voies perméables à proximité des maisons. (cf. utilisation d'enrobé drainant) - Repositionner des espaces nature en ville et localiser les friches - Récupérer du foncier pour faire de la TVB - Lors de restructuration/aménagements en ville, axer les réflexions sur comment vivre en ville ? - Faire des liens entre les documents stratégiques et schémas stratégiques (planification) - Imposer aux agriculteurs la plantation de haies via le PLUi • Inscrire la charte « haie » dans les OAP - Modifier rapidement certaines zones du PLUi - Intégrer les bonnes pratiques de construction, d'urbanisation au PLUi - Utiliser des outils réglementaires pour protéger les forêts.	Mairie Entreprises DDTM
Mettre en œuvre des outils pour préserver la TVBn et la biodiversité	- Intégrer des réglementations aux documents cadres (règlement sur les clôtures et l'éclairage public via un cahier des charges) - OAP : définir des grandes orientations ⚠ <i>Coût/Volonté politique/ Temps administratif/ Usage/ Entretien</i> ⚠ <i>Application de la règle</i> ⚠ <i>Contraintes réglementaires à appliquer au niveau des voiries (PMR)</i> - Mettre en œuvre des zones réglementaires (arrêtés de protection de Biotope/ Zone N) - Préciser certains aspects concernant l'éclairage dans le PLUi - Développer des indicateurs pour préserver des espèces.	Élus

Axe 3 : Biodiversité des villes et villages

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
Agir pour le maintien et l'accueil de la biodiversité en ville	- Taxer les emballages et ceux qui les jettent ⚠ <i>Véritable projet de loi à créer</i> - Agir sur les espaces verts (terrain de foot) : choisir des essences spécifiques - Promouvoir une approche transversale sur les haies (Labéliser) - Identifier des zones réservées à la biodiversité en ville - Réfléchir sur les aménagements paysagers (tondre moins souvent) - Faire des passages pour la faune dans sa clôture (passage hérisson) - Créer un espace biodiversité dans le fond du jardin (espace pour insecte dans bois mort) - Créer des jardins partagés, vecteur de lien social - Se servir des savoirs pour orienter les choix d'Urbanisme - Définir les actions sur lesquelles les habitants peuvent agir (traduire le PLUI), et les communiquer - Imposer au lotisseur un minimum de plantation et le traduire dans le règlement de lotissement - Informer sur la gestion des jardins - Relancer les clubs des « Jardins au Naturel » - S'appuyer sur des ambassadeurs dans chaque commune - S'appuyer des valeurs d'exemple : montrer que c'est possible, montrer ce qui est fait - Rédiger une histoire environnementale du territoire d'EPN³ - Offrir des lieux de ressources (lieux informations et échanges) - Changer de regard sur les espèces (cf. espèces nuisibles (chat)) - S'appuyer sur le festival des Anthropocènes. - S'appuyer sur des défis (zéro déchets) et accompagner les familles qui le souhaitent - S'appuyer sur les experts - Travailler avec : • les communes • les lotisseurs • EPN - S'appuyer sur une association, et/ou un référent communal (neutralité, autonomie, pérennité) - Inciter les associations (pêche, chasse) à aller sur des enjeux de biodiversité.	Université de Caen, Professeur Citoyen Commune Lotisseur EPN
Mettre en place une stratégie de renaturation et de désimpermeabilisation intégrant la TVBn	- Préserver l'eau de pluie (limiter l'arrosage des jardins et le lavage des voitures) : • Donner une aide publique pour financer les cuves (retour d'expérience : commune de l'Oise qui finance les cuves pour les administrés)	EPN Education

³ A partir de la réalité du territoire, se servir des choix anciens, tirer leçon du passé.

- Récupérer les eaux des bâtiments publics
- Valoriser les eaux après les stations d'épuration

 *Compliqué en raison des résidus des médicaments, du danger pour les animaux...d'où la nécessité de raisonner de façon globale*

- Optimiser la gestion d'arrosage des espaces publics notamment au niveau des terrains de foot
- Rouvrir les canalisations pluviales
- Gérer l'eau sur le plateau : s'appuyer sur les fossés ou sur la trame verte qui relie Saint-André et les villages autour

- Travailler sur les cours d'écoles en mettant en place des :
 - alvéoles d'engazonnement qui favorisent les ilots de fraîcheur
 - espaces végétalisés.

Axe 4 : Communication : sensibiliser et valoriser la biodiversité

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
Favoriser des pratiques en faveur de la biodiversité	- Inscrire « les bonnes pratiques » en faveur de la biodiversité dans les documents cadres (PCAET, PLUi) - Accompagner pour permettre à tous de savoir quoi planter - Focus entreprise : accompagner une gestion durable des espaces : • Faire de l'Aller-Vers (information, sensibilisation, agir en ciblant un référent RSE : entreprises = site vitrine) • Mettre en œuvre des jardins partagés ⚠ <i>Quelle formalisation : Charte, Label ?</i> - Expliquer le pourquoi de cette démarche - S'appuyer sur la convivialité/partage pour sensibiliser tous les publics : exemple organiser « Le pot de la biodiversité » - Sensibiliser (4): • Sensibiliser sur les impacts des indésirables (prédateurs) (chats, chenilles, frelons, espèce exotique) : ⚠ <i>A quantifier pour obtenir « du factuel » et non un ressenti</i> • Accompagner le changement des pratiques • Organiser un concours du jardin respectant la biodiversité • Ouvrir des jardins aux scolaires • Cibler des thèmes • Faire participer pour connaître les éléments emblématiques des communes⁴ - Reconnecter les habitants à la nature (diffusion de films, faire intervenir des naturalistes auprès des habitants, écoles) - Apporter une information (conseil sur le PLUi) - Suivre l'application de la règle - Communiquer sur le service d'accompagnement d'EPN sur le volet mare auprès des particuliers - Recenser ce qui existe en termes de données et identifier les contacts.	Entreprise EPN Commune Habitants
Fédérer les acteurs (élus, services, associations, partenaires, EPCI voisins) autour de la démarche TVBn et organiser le suivi des actions	- Fédérer les acteurs via : - Les associations - Les ambassadeurs - Un référent communal - Favoriser une meilleure communication entre élus - S'appuyer davantage sur les élus communaux et leur connaissance - S'appuyer sur une dynamique collective des Maires : faire passer des messages en Conférence des Maires (ex : « changer les pratiques de fleurissement »).	Les
Mettre en place des dispositifs de sensibilisation à la biodiversité adaptée	- Sensibiliser (6) • Sensibiliser dans les écoles • Sensibiliser les promoteurs • Sensibiliser les élus pour toucher tout le monde	Elus Communaux Enfants (écoles) Habitants (Tous !)

⁴ Mise en place d'un Atlas de la biodiversité

au public concerné (grand public, élus, entreprises privées, agriculteurs, ...) et les impliquer dans la démarche TVBn	• Sensibiliser sur l'enjeu de la gestion de déchets - S'appuyer sur la valeur d'exemple des aménagements réalisés/actions engagées (4) - Créer un évènement sur le territoire « journée de la biodiversité » (2) ou Trame noire : « fête de la nuit » ⚠ <i>S'appuyer sur un aspect « festif »</i> • Aller-vers les habitants avec les élus comme ressource • Bénéficier d'un accompagnement par des techniciens • S'appuyer sur les atlas de Biodiversité - Désigner un référant, Ambassadeur TVBN/ Nature par Conseil municipal (2) - S'appuyer sur des associations permettant de garantir la continuité des actions (contrairement aux élus qui ont une capacité d'action relativement courte) (2) - Aider le particulier. (cf. « Club des Jardins ») (2) -Inscrire l'enjeu de la biodiversité dans les programmes scolaires ⚠ <i>« Mais de quoi on parle-t-on quant on parle de TVBn...veiller à être pédagogue.</i> - Mettre en place des indicateurs de suivi ⁵ - Développer des conférences/ défis (cf. défi zéro déchets) - Former les services : Eau, ville (Commune : élus, agents) -Aller au plus près de la population ⚠ <i>Difficulté à mobiliser</i> - Mobiliser les communes lors de leur aménagement - Focus partenaires techniques : • Rappeler les enjeux de la TVBn • Intégrer et prendre en compte le respect de la TVBn au niveau du PLUi - Travailler en interne à EPN sur l'enjeu TVBN - Se baser sur des exemples concrets compréhensibles par tous - Identifier ce qui va parler aux élus/ habitants - Partager d'une connaissance avec mise à niveau sur les enjeux climatiques - Communiquer sur les indicateurs (faire comprendre ce qu'est la biodiversité) - Informer les usagers sur la période de taille des haies - Communiquer sur des expériences positives plutôt que sur des contraintes - Donner envie de faire en s'appuyant sur des activités : Parcours, visite, DDTour - Diffuser l'outil des « panneaux Pocket »	
---	---	--

⁵ Indicateur de suivi : pour vérifier si à l'échelle d'EPn il y a une évolution /régression de la biodiversité

- | | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Développer les opérations « nettoyer la nature » : une journée sur l'ensemble du territoire d'EPN (en valorisant la pesée totale)⁶- Faire intervenir des naturalistes auprès des habitants, écoles...- Inciter les écoles à pratiquer des sorties nature, camps nature avec des lieux pédagogiques- Faire connaître les sciences participatives des muséums. | |
|--|--|--|

⁶ En partenariat avec Leclerc, moyen ludique et éducatif